

Communiqué de presse – 21 novembre 2022

CartoBio, la première carte interactive des parcelles bio françaises

Démonstrations en avant-première au Salon des Maires et des Collectivités Locales du 22 au 24 novembre

Dans le cadre de sa mission d'intérêt général, de connaissance et de développement de l'agriculture biologique, l'Agence BIO lance CartoBio, un outil de cartographie des parcelles agricoles bio françaises, développé avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité.

Outil interactif et libre d'accès, CartoBio permet de visualiser les parcelles agricoles bio françaises avec les surfaces, les cultures conduites et leur historique. Ces données anonymisées, sans mention des personnes physique ou morale, sont dorénavant à disposition des citoyens, des élus et des administrations œuvrant à l'adaptation des politiques agricoles locales sans oublier les chercheurs réalisant des études sur l'impact du bio sur la santé, l'environnement...

CartoBio rend intelligible au plus grand nombre les données issues des Registres Parcellaires Graphiques annuels publiés par l'IGN et de ceux de l'Agence BIO. Ces données concernent la France métropolitaine, les DROM hors collectivités d'Outre-Mer de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

CartoBio est accessible depuis le site de l'Agence BIO <https://www.agencebio.org/vos-outils/CartoBio/>

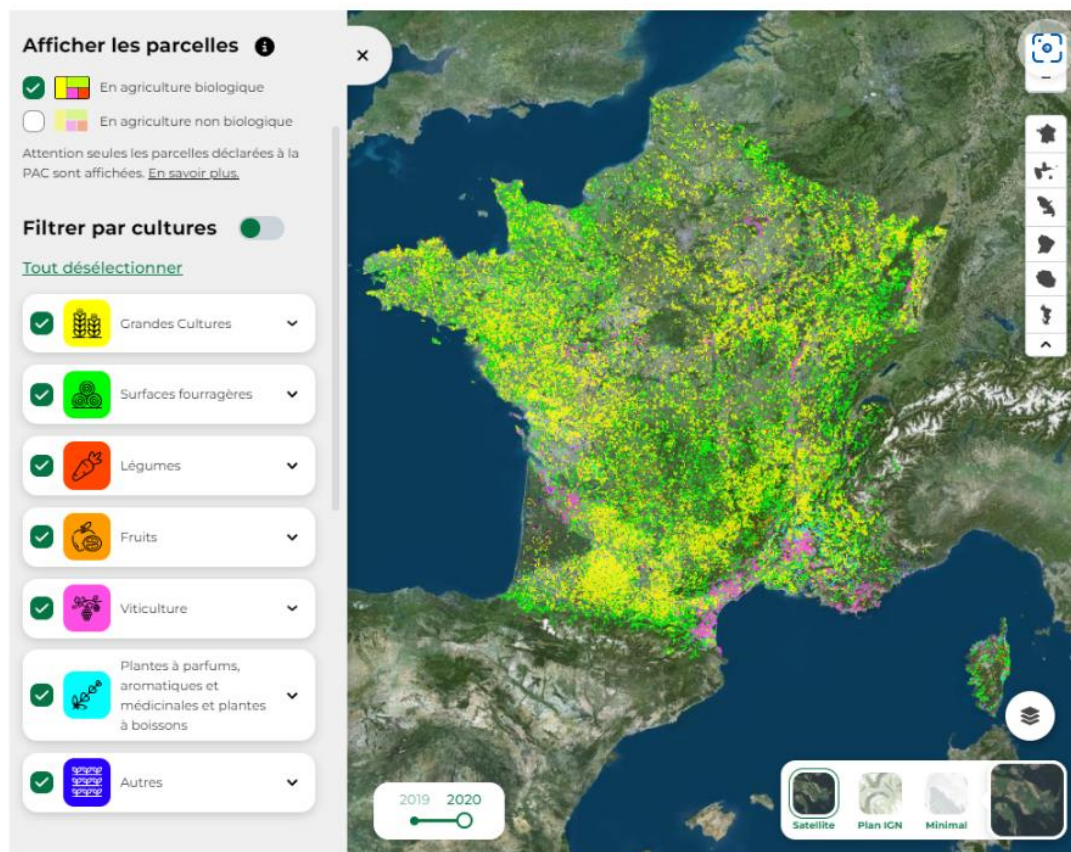
Très simple d'utilisation, il permet les actions suivantes ;

- Recherche par un territoire : commune, département, région, EPCI, Parc Naturel Régional
- Consultation des informations détaillées d'une parcelle
- Consultation de l'historique d'une parcelle depuis 2019
- Sélection par type de cultures
- Choix d'un fonds de carte et possibilité d'y adjoindre les limites des parcs naturels régionaux et des bassins versants
- Export d'une carte en image selon les sélections réalisées pour l'exploiter dans un document

De par ses nombreuses fonctionnalités, CartoBio a aussi vocation à accompagner la définition et la mise en œuvre des politiques territoriales de développement durable et plus particulièrement celle de la transition agroécologique.

CartoBio devient ainsi un allié précieux des collectivités locales déterminées à encourager et à intégrer le développement du bio au sein de projets territoriaux plus globaux en lien avec la préservation des ressources naturelles -biodiversité-, avec la reconquête de l'eau ou bien encore avec l'alimentation dont les projets alimentaires territoriaux (PAT).

A cet effet, des démonstrations spécifiques seront proposées aux élus, aux agents des collectivités ainsi qu'aux structures spécialisées dans l'aménagement des territoires par l'Agence BIO à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités locales, les 22, 23 et 24 novembre (Pavillon 4, stand A01 à Paris Expo, Porte de Versailles).



À propos :

Créée en novembre 2001 et dotée d'une mission d'intérêt général, l'Agence BIO est un groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française. Elle rassemble, au sein de son conseil d'administration, des représentants des Pouvoirs publics – le ministère de la Transition écologique – le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation – et des professionnels (FNAB, APCA, Synabio et la Coopération Agricole).

Ses principales missions :

- Communiquer et informer sur l'agriculture et l'alimentation biologique et ses vertus environnementales
- Produire, analyser et partager les chiffres du bio avec l'Observatoire National
- « Être une instance » de dialogue entre l'amont agricole et l'aval industriel, entre les bios historiques et les plus récents
- Investir le Fonds Avenir Bio de 13 millions d'euros sur les projets collectifs d'entrepreneurs du bio les plus structurants et les plus pérennes pour les filières bio françaises.

CONTACTS PRESSE – AGENCE HAVAS PARIS :

agence-bio@havas.com

Marie Cros / 06.74.00.02.36

Esther Garcia / 06.08.94.42.64